

Bainville, le 24/03/2021

Association agréée par l'Etat  
et la Région Lorraine  
au titre de l'article L414-11  
du Code de l'environnement

**Antenne Meurthe-et-  
Moselle et Meuse**

Chambley Planet'Air  
Tour de contrôle  
54470 Hagnéville  
Tél. : 03 82 20 88 00  
centhiauourt@cren-lorraine.fr

**Antenne Nord Moselle**

Maison de la Nature  
du Pays de Sierck  
Chemin d'Evendorff  
57480 Montenach  
Tél. : 03 82 83 62 84  
Fax : 03 82 56 25 81  
cenmontenach@cren-lorraine.fr

**Antenne Vosges**

58 route de Granges  
Kichompré  
88400 Gérardmer  
Tél. : 03 29 60 91 91  
cengerardmer@cren-lorraine.fr

[www.cen-lorraine.fr](http://www.cen-lorraine.fr)

Le Conservatoire d'espaces  
naturels de Lorraine  
est membre de la  
Fédération des Conservatoires  
d'espaces naturels

DREAL GRAND EST site de Strasbourg  
Service Eau, Biodiversité, Paysages  
Pôle espèces protégées et expertise  
naturaliste  
14, rue du Bataillon de Marche n°24  
BP 81005 /F  
67070 Strasbourg Cedex

à l'attention de Camille FEMINIER et Benoit PLEIS

Objet : demandes de capture et transport  
Affaire suivie par : Damien AUMAITRE  
Antenne : Meuse/Meurthe-et-Moselle - Chambley  
PJ : CERFA n°13 616\*01 et annexe technique

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint une demande de dérogation concernant la capture avec relâcher sur place (amphibiens) et le transport (mues de reptiles et Vipère aspic), dans le cadre des missions du CEN Lorraine et de la Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine pour la période 2021-2025.

Vous trouverez également le CERFA n°13 616\*01 et une annexe technique précisant dans quel cadre se fait cette demande, ainsi que la finalité des opérations et les modalités de compte rendu.

Pour information, les personnes concernées par cette demande sont déjà titulaires d'une autorisation de dérogation de capture qui a été accordée pour la période du 7 août 2018 au 31 décembre 2020 (référence des arrêtés préfectoraux : 2018-DREAL-EPB-0033, 2018-DREAL-EPB-0034, 2018-DREAL-EPB-0035, 2018-DREAL-EPB-0036). Elle concernait les mêmes espèces pour les mêmes objectifs, à l'exception du Pélobate brun et du Crapaud vert qui ont été intégrés à cette demande pour des études spécifiques liées aux plans nationaux d'action.

N'hésitez pas à me contacter au 03 83 42 37 57 ou 06 29 02 54 12 si vous souhaitez des informations complémentaires.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations

Chargé de mission Meurthe-et-  
Moselle  
Secrétaire de la Commission Reptiles  
et Amphibiens de Lorraine

Damien AUMAITRE

